



NATIONS UNIES
BENIN



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

RAPPORT 2024

SUR LES RESULTATS





RAPPORT 2024

SUR LES RESULTATS

Crédits photos

PNUD Bénin/Elsie Assogba - Pages 1, 16, 22, 23, 32, 33
UNFPA/Nadine Azifan - Pages 24, 25, 26, 29
UNICEF/ Yéloïga Boni - Pages 26, 27, 30, 31, 32
OMS/Ayaovi Djifa - Pages 2, 28
PAM/Bismark Sossa - Pages 28, 39
FAO Bénin - Page 17
UNOPS-Bénin - Page 43
BCR/Yézaël Adoukonou - Pages 4, 9
IOM Bénin/Seidou Ayaladjinni - Page 34
Droits Réservés - Pages 5, 6, 7, 12, 13, 14, 18, 20, 21, 42



SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	1
AVANT-PROPOS DE LA COORDONNATRICE RÉSIDENTE	2
ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES	4
LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT CLÉS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU BENIN EN 2024	5
CHAPITRE 1 : PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL	7
CHAPITRE 2 : APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LA RÉALISATION DES PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT	10
2.1 Analyse des résultats du plan-cadre de coopération	10
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération	13
2.3 Partenariats et financement du programme 2030	35
2.4 Cohérence et Efficacité au sein des Nations Unies au Bénin	36
2.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources	37
2.6. Évaluations et leçons apprises	42
CHAPITRE 3 : Priorités de l'Equipe pays des Nations Unies pour l'année à venir	43

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANIP	Agence Nationale d'Identification des Personnes
ASCQ	Agents de Santé Communautaires Qualifiés
AVD	Analyse de Viabilité de la Dette
BIT	Bureau International du Travail
BOS	Business Operation Strategy
CC	Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CCA	Common Country Analysis
CCI	Centre International de Calcul des Nations Unies (International Computing Centre)
CCSP	Centre Communal de Services Publics
CEA	Commission Économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNIFD	Cadre National intégré de financement de développement Financement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DGB	Direction Générale du Budget
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FAO	Food and Agriculture Organization
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GDT	gestion durable des terres
HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
IFAD	International Fund for Agricultural Development
IFU	Identifiant Fiscal Unique
INSTAD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ITU	International Telecommunication Union
LTA	Long Terms Agreement
MAS	Malnutrition Aigue Sévère

NIP	Numéro personnel d'identification
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH-sida
PAEEM	Projet d'appui en équipements aux écoles pilotes du modèle d'alimentation scolaire
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit Intérieur Brut
PNASI	Programme national d'alimentation scolaire intégré
PNFD	Politique Nationale pour le financement du Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RRC	Réduction des Risques de Catastrophe
SNSD	Sustainable Development Solutions Network
SNU	Système des Nations Unies
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCDF	Fonds d'Équipement des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux projets
UPU	Union Postale Universelle



AVANT-PROPOS DE LA COORDONNATRICE RÉSIDENTE

C'est avec un réel plaisir que je vous présente le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du Plan cadre de coopération des Nations Unies au Bénin au titre de l'année 2024. L'élaboration de ce rapport annuel s'inscrit dans une démarche de responsabilité et de transparence, de l'Équipe pays des Nations Unies au Bénin à l'égard du Gouvernement, des partenaires au Développement mais aussi des populations béninoises. Ce rapport constitue un instrument de reddition des comptes et de redevabilité pour les Nations Unies au Bénin. Il met en exergue les résultats probants issus de la collaboration entre le Système des Nations Unies, le Gouvernement et les partenaires au développement, et témoigne de notre engagement résolu à faire avancer les Objectifs de Développement Durable (ODD) au Bénin.

L'année 2024 représente la deuxième année de mise en œuvre du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CC : 2023-2026) conjointement signé entre le Gouvernement et l'ensemble des entités des Nations Unies au Bénin. Sa mise en œuvre s'est déroulée dans un contexte international marqué par des crises majeures, notamment la prolongation au cours de l'année 2024 du conflit Russie-Ukraine, de l'escalade des tensions politiques dans la région du Sahel et de la crise au Moyen-Orient. En dépit de ces tensions géopolitiques, l'économie béninoise a affiché une résilience avec une croissance estimée à près de 7,2% au dernier trimestre de l'année 2024. Aussi des avancées notables ont-elles été enregistrées en termes d'accès des populations aux services sociaux de base, et en termes d'amélioration de la qualité de la gouvernance, avec la contribution significative des diverses entités des Nations Unies au Bénin. Cet appui des diverses entités des Nations Unies au Gouvernement du Bénin est resté en lien avec les priorités nationales déclinées dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026) et a visé l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD.

En somme, l'action intégrée et conjointe des entités des Nations Unies ont permis au cours de l'année 2024, à des milliers de jeunes et de femmes de renforcer leur résilience économique, d'améliorer leurs revenus, de faciliter l'accès des communautés aux services sociaux de base à travers des politiques sociales inclusives, de faciliter l'accès des populations aux services publics grâce à la modernisation et à la digitalisation des services.

Par ailleurs, la configuration de l'Équipe pays des Nations Unies et la présence physique dans le pays ont été renforcées au cours de l'année 2024, en particulier dans la zone septentrionale, eu égard aux défis et enjeux sécuritaires qui s'y présentent. Cette reconfiguration a été matérialisée par la mise en place de nouveaux bureaux et de nouveaux projets visant à renforcer la résilience des populations, à promouvoir la cohésion sociale et à accroître l'engagement en faveur des jeunes et des femmes dans les zones frontalières. Cette approche s'inscrit pleinement dans notre principe majeur qui est de « ne laisser personne de côté ».

Pour l'année 2025, nous entendons intensifier nos actions en faveur de l'accélération des progrès sur les ODD à travers les six transitions identifiées pour assurer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), à savoir : i)



Aminatou Sar

la transformation des systèmes alimentaires, ii) la lutte contre les changements climatiques, iii) l'accès à l'énergie propre, iv) l'inclusion dans l'emploi et la protection sociale, v) la digitalisation, et vi) la transformation de l'éducation. Dans cette perspective, des projets conjoints structurants autour des transitions et le renforcement de la présence des Nations Unies dans les zones à risque seront au cœur de notre action au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, les initiatives qui seront menées au cours de l'année 2025 s'inspireront également des orientations du « Pacte pour l'avenir » adopté en septembre 2024 par les États Membres, qui met en exergue la nécessité de renforcer le multilatéralisme pour accélérer l'atteinte des ODD. Elles prendront également en compte, la « Déclaration sur les Générations Futures » qui réaffirme les engagements pour la construction d'un avenir viable et du « Pacte numérique mondial » qui constitue un cadre global visant à orienter les nouvelles technologies vers un développement inclusif, fondé sur les droits humains. Les Nations Unies au Bénin prendront également les mesures nécessaires en lien avec l'agenda du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'efficacité, pour assurer la mise en œuvre des programmes dans le nouveau contexte international de repli de l'Aide Publique au Développement.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies au Bénin, exprimer toute ma gratitude et mes félicitations au Gouvernement du Bénin pour son engagement et son leadership affirmés en faveur des ODD. Je voudrais également adresser mes remerciements à l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers pour leurs diverses contributions à la mise en œuvre du Cadre de Coopération.

Équipe Pays des Nations Unies au Bénin

Suivant la configuration de l'Équipe pays des Nations Unies au Bénin, une vingtaine d'Agences Fonds et Programmes opère au Bénin dans le cadre de la mise en œuvre du Plan cadre de Coopération

Agences disposant des représentations résidentes au Bénin



Agences disposant de locaux physiques au Bénin sans Représentation Résidente



Agences ne disposant de locaux physiques au Bénin mais opérant dans le pays à travers plusieurs projets entrant dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération



Les partenaires au développement clés du Système des Nations Unies au Bénin

Partenaires multilatéraux

Banque Mondiale • Banque Africaine de Développement
Banque Islamique de Développement (BID) • OPEC Fund for International Development
Global Partnership for Education • Global Fund for Fighting AIDS, Tuberculosis and Malaria

Partenaires bilatéraux

Union Européenne • France • Suisse • Union des Villes et Communes de Wallonie
Royaume Uni • Etats Unis (USA) • Allemagne • Australie • Danemark • Luxembourg • Canada
Japon • Pays-Bas • Corée du Sud • Brésil • Belgique • Belgique • Chine • Italie • Inde

Secteur privé et société civile

Takeda pharmaceutical company limited • Sanofi-Aventis
Susan Thompson Buffett Foundation • Rockefeller foundation
Bill & Melinda Gates Foundation • The Power of Nutrition

Gouvernement

Gouvernement du Bénin • Ministères • Institutions de la République
Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)
Agences nationales

Source : UNINFO

LE BENIN EN BREF



12.910.087

Habitants dont 6 482 399 femmes (2024) et 6 427 688 hommes (2024)



114 763 Km²

Superficie



112 hbts par km²

Densité



61,2 ans

Espérance de vie (2018)



5,7

Indice synthétique de fécondité (EDS 2018)



29 ans

Âge moyen de procréation (2024)



+1,2

Taux d'inflation (Décembre 2024)



7,2%

Taux de croissance économique (3^e trimestre 2024)



2,3%

Taux de chômage (ERI-ESI 2018)



12,6%

Taux de pluriactivité (ERI-ESI 2018)



36,2%

Taux de pauvreté monétaire (EHCVM 2022)

Les appellations employées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou celui de leurs autorités, ou concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Source : INStAD BENIN

CHAPITRE 1

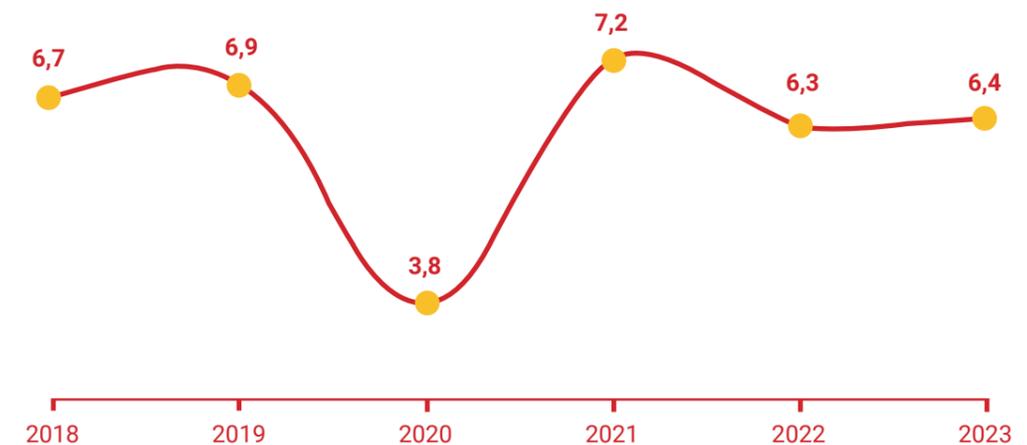
PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL

Des avancées significatives ont été enregistrées sur le plan économique social culturel et environnemental au Bénin au cours de l'année 2024 en lien avec la mise en œuvre des réformes structurelles et projets phares du Programme d'Action du Gouvernement PAG (2021-2026). Ces évolutions positives restent cependant contrariées par une situation sécuritaire de plus en plus difficile dans la partie septentrionale du pays et pourrait constituer un véritable défi pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Au niveau économique, la croissance est restée dynamique au Bénin, en dépit de la conjoncture internationale et régionale défavorable, marquée

notamment par la forte dépréciation du naira, la monnaie nigériane, les relations difficiles entre le Bénin et le Niger, le prolongement de la crise Russie Ukraine, l'accentuation des crises politiques, sécuritaires dans la zone du Sahel et la crise au Moyen Orient. L'activité économique devrait avoir progressé de 7,2 pour cent au cours du troisième trimestre 2024 en glissement annuel (INSTAD). Cette bonne performance est imputable au développement des activités économiques dans tous les principaux secteurs. Le secteur primaire enregistre une croissance de : +5,9% tandis que les secteurs secondaire et tertiaire enregistrent respectivement +8,7% et +7,5% de croissance.

Figure 1 : Evolution du taux de croissance à prix constant sur la période 2018-2023



Source : INSTAD, février 2024

Au niveau des prix, le taux d'inflation devrait pour l'année 2024 s'établir à 2% en dessous des 3%, de la norme communautaire de l'UEMOA. Bien que l'inflation globale ait été limitée à 3% en août (en glissement annuel), les prix des denrées alimentaires ont enregistré une augmentation de 6,6%, due en partie à une hausse des exportations vers les pays voisins dans un contexte de situation sécuritaire régionale difficile. Pour 2023, le taux d'inflation s'est établi à 2,7% en 2023 contre une prévision de 2% en raison principalement de la hausse du prix du transport. L'inflation est restée globalement stable en raison d'une part des subventions de l'état et d'autre part de la bonne compagnie vivrière qui a agi favorablement sur les prix des produits alimentaires.

La politique budgétaire devrait se consolider au cours de l'année 2024, avec un déficit budgétaire projeté à 3,7% en 2024, qui devrait passer sous le seuil communautaire de 3% dès 2025. Cette amélioration résulte d'une augmentation des recettes fiscales et d'une optimisation des dépenses publiques, en lien avec la mise en œuvre satisfaisante du programme de réformes soutenu

par le FMI. Pour l'année 2023, le déficit budgétaire est ressorti à 4,1% du PIB en 2023 contre 5,7% du PIB en 2021.

Le niveau d'endettement reste maîtrisé. Le taux d'endettement s'affiche à 54,5% du PIB en 2023, bien en deçà du plafond sous régional de 70%, en dépit des chocs extérieurs récents. L'analyse de la viabilité de la dette montre que la dette est viable. D'après les résultats de l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) conduite conjointement en novembre 2023 avec les services du FMI, la dette publique du Bénin demeure viable avec un risque de surendettement "modéré". Par ailleurs, en Octobre 2024, l'agence internationale de notation financière S&P a confirmé la notation de 'BB-' de la République du Bénin, avec une perspective révisée de « stable » à « positive ». Cette révision reflète la solidité des fondamentaux économiques et financiers du pays, malgré un environnement international et régional instable.

Le Gouvernement s'est engagé ces dernières années, pour un renforcement des actions dans



le domaine du social, avec une augmentation significative des allocations budgétaires aux secteurs sociaux. Globalement, pour l'année 2024, les allocations budgétaires à sensibilité sociale rapportées au budget général, s'établissent à 41,96% contre 40,43% en 2023 (DGB, 2024). Pour le projet de budget 2025, la part réservée aux investissements sur le plan social est estimée à 41,5% du budget global (DGB). Ces investissements sociaux concernent principalement les secteurs de l'éducation, de la santé de la protection et du genre.

Dans le domaine de la gestion de l'environnement, le Gouvernement a poursuivi ses actions en renforçant l'intégration de l'environnement dans sa politique économique. La politique budgétaire de l'Etat est en effet, rendue ces dernières années, plus sensible aux effets des changements climatiques. Les investissements se sont accrus dans les secteurs les plus vulnérables aux effets de changements climatiques tels que les ressources en eau, l'agriculture, la santé, l'énergie, les écosystèmes forestiers, la zone côtière, les infrastructures et aménagements urbains et le tourisme. De même, les allocations budgétaires dans les secteurs comme la protection civile, la défense, le social et les finances entrant dans le renforcement de la résilience des populations face aux effets des changements climatiques se sont consolidées ces dernières années. Ainsi, dans le projet de loi des Finances 2025, les crédits climat ouverts pour donner effet à la politique climat, s'établit à 640,664 milliards de francs CFA en crédits de paiement contre 550,924 milliards de FCFA pour 2024, induisant un accroissement de 16,29%. Ils sont repartis en dépenses d'atténuation pour 98 256,5 FCFA contre

542 407,8 FCFA pour la couverture des mesures d'adaptation (DGB 2024).

Par ailleurs, le Bénin explore activement les options de financement climatique avec ses partenaires au développement à la suite de la table ronde sur le financement climatique qui s'est tenue Cotonou en juillet 2024.

En somme, concernant les progrès sur les ODD, le rapport le développement Durable¹ publié par Sustainable Development Solutions Network (SNSD, 2024), montre que, le Bénin est à mi-chemin de la réalisation de l'ensemble des 17 ODD avec un score de 55,6 sur 100, au-dessus de la moyenne pondérée par la population de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le Bénin performe mieux que la moyenne des pays membres de la CEDEAO en termes d'atteinte des ODD. Au rythme actuel des progrès, le Bénin est en bonne voie pour la réalisation de l'ODD 1 (pas de pauvreté), l'ODD 8 (travail décent et croissance économique) et l'ODD10 (inégalités réduites). Cependant, les tendances décroissantes sont notées au niveau des ODD 4 (éducation de qualité), 11 (villes et communautés durables) et 16 (paix, justice et institutions efficaces).

1 Massa, I., Toure, S., Fuller, G., Eggoh, J., Assouto, A. (2024). Rapport sur le Développement Durable du Bénin 2024. Progrès vers l'ODD 6 : accès universel à potable et à l'assainissement. Paris : SDSN, Cotonou: l'eau SDSN Bénin

Figure 2 : Tendance sur l'évolution des ODD



Source : SNSD, 2024



CHAPITRE 2

APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LA RÉALISATION DES PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

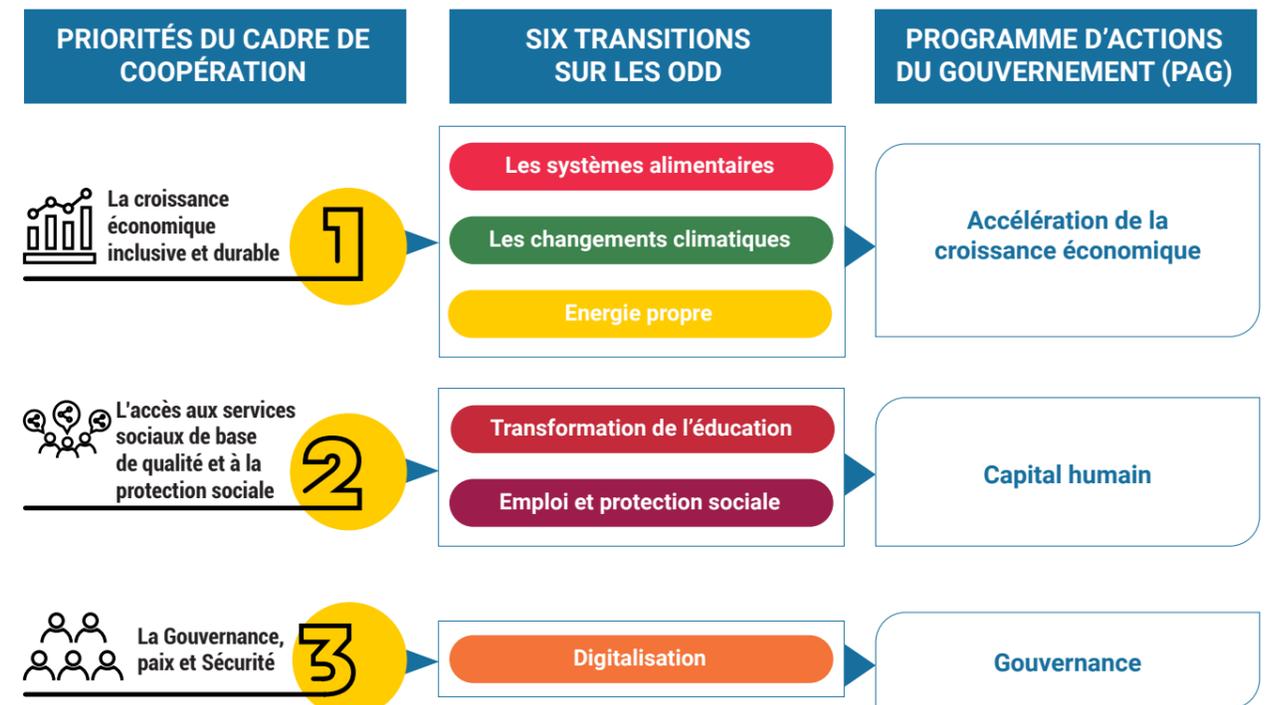


2.1 Analyse des résultats du plan-cadre de coopération

Les actions des Nations Unies au cours de l'année 2024 s'inscrivent dans la mise en œuvre des trois priorités stratégiques du cadre de Coopération et sont en lien avec les axes stratégiques du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG : 2021-2026). Elles se sont également inscrites dans la mise en œuvre des six transitions identifiées pour accélérer les progrès sur les ODD. Il s'agit : i)

des systèmes alimentaires, ii) des changements climatiques, iii) de l'énergie propre ; iv) de l'emploi et la protection sociale ; v) de la digitalisation, mais aussi le financement des ODD, avec un accent particulier sur la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent en lien avec la situation sécuritaire actuelle dans le nord du pays.

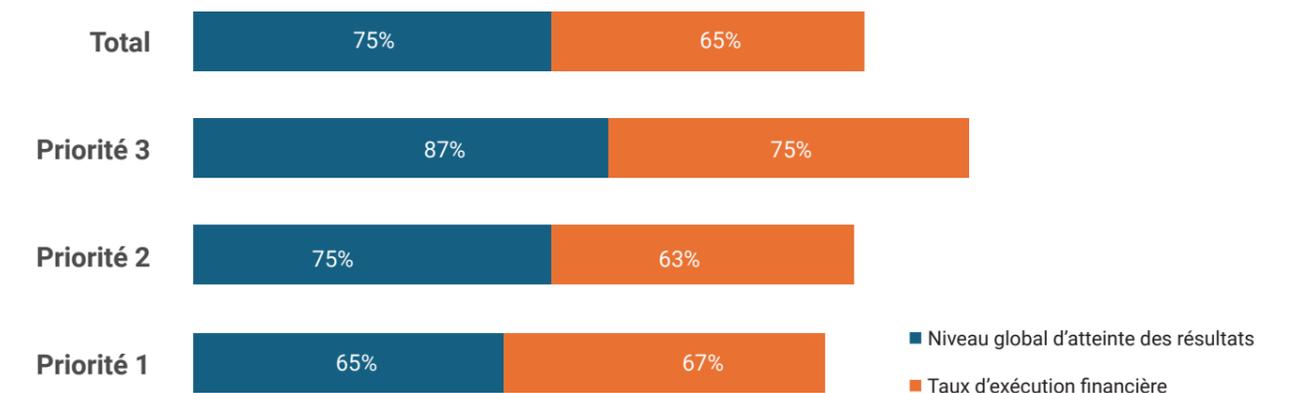
Figure 3: Alignement des priorités stratégiques sur les transitions et sur le PAG



Au cours de l'année 2024, les résultats du Cadre de Coopération 2023-2026 se sont consolidés avec près de 75% des objectifs attendus qui sont réalisés. Ce taux de réalisation des objectifs du cadre de résultats du Cadre de Coopération s'est inscrit en corrélation avec le niveau de réalisation

financière (65%) suggérant une efficacité des actions menées au cours de l'année 2024. Ces résultats ont généré des changements quantitatifs et qualitatifs au niveau des communautés, des institutions nationales et locales.

Figure 4 : Performance globale du cadre de résultats et du cadre budgétaire



Source : A partir des données de UNINFO

QUELQUES RÉSULTATS CLÉS EN 2024

-  **782312** personnes ont accès aux services d'énergies renouvelables.
-  **10350** personnes soit 5242 jeunes hommes et 5108 femmes ont obtenu un emploi direct.
-  **8256** relais communautaires ont été formés pour renforcer la prévention et de promotion de la santé.
-  **16** systèmes d'alerte précoce ont été mis en place avec l'appui des Nations Unies pour prévenir divers chocs et catastrophes.
-  **117 246** personnes ont bénéficié des interventions des Nations Unies pour un changement de comportements nutritionnels.
-  **1 403 493** enfants ont bénéficié de repas nutritifs à l'école primaire.
-  **3 225 836** personnes ont bénéficié des services liés à la santé sexuelle et reproductive, à la prévention et à la protection contre la violence sexiste, soit 3 149 384 filles et 44 194 garçons dont 32 258 personnes handicapées.
-  **483291** personnes ont bénéficié des services de santé (vaccinations) avec l'appui des Nations Unies.
-  **205307** personnes ont eu accès à un service basique d'eau sécurisé et disponible, au besoin

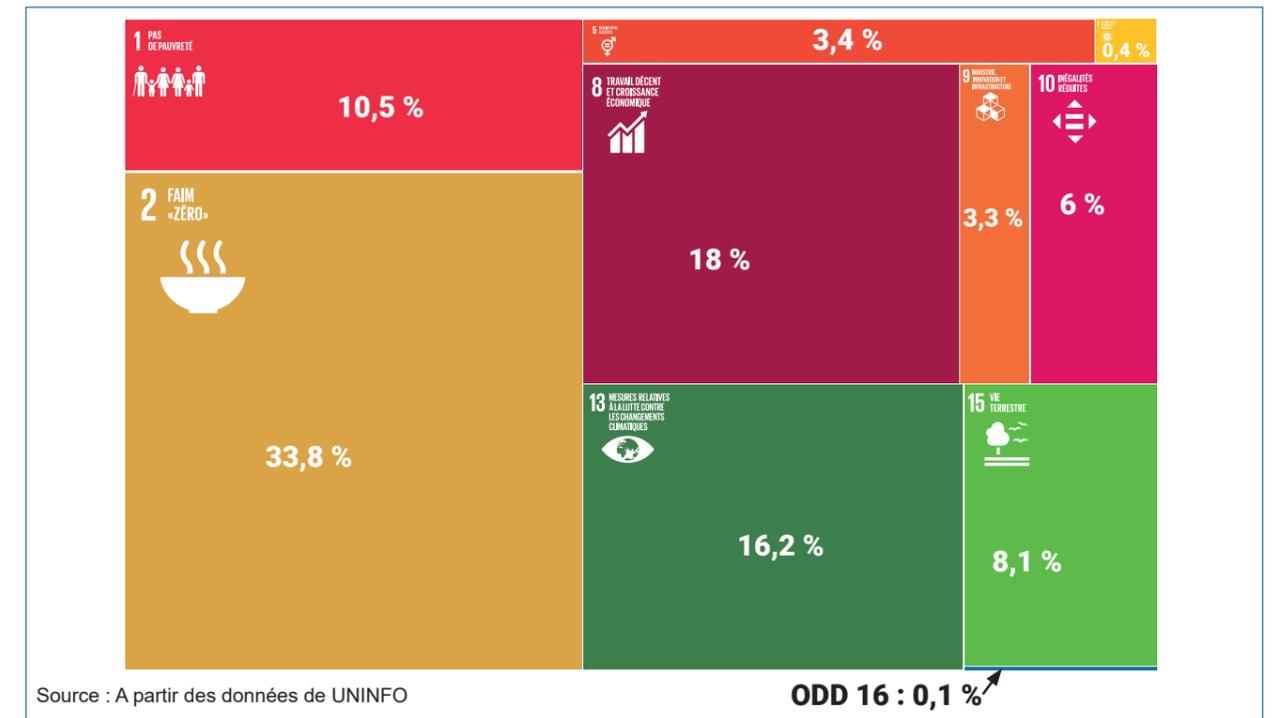
2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération

2.2.1 Priorité stratégique 1 : « Croissance économique inclusive et durable »

Les Agences des Nations Unies notamment PNUD, UNCDF, IFAD, FAO, PAM, ITC, ONUDI ont, au cours de l'année 2024, travaillé à la promotion de la croissance économique inclusive forte et durable en lien avec l'engagement convenu avec le Gouvernement qui est : « D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes ».

Les interventions menées par les entités des Nations Unies pour promouvoir la croissance économique inclusive au cours de l'année 2024, ont visé prioritairement les ODD1 (pas de pauvreté) ; ODD 2 (faim Zéro) ; ODD5 (égalité des sexes). ODD7(énergie Propre), ODD 8 (travail décent et croissance économique), ODD 9 (Industrie, innovation, infrastructures) ODD 10 (réduction des inégalités), ODD 13 (Changement climatique) , ODD 15 (vie terrestre) avec un investissement de 25,2 millions de dollars des Nations Unies.

Figure 5 : Répartitions des dépenses de l'effet 1 par ODD



En somme, trois lignes de services majeurs ont été développées pour la mise en œuvre de cette priorité. Il s'agit : i) de la promotion de l'énergie propre et durable ; ii) de la promotion de l'emploi décent ; iii) de la résilience face aux Changements Climatiques, et aux crises et catastrophes naturelles.

En ce qui concerne l'énergie propre, les entités des Nations Unies ont appuyé le renforcement des capacités des institutions publiques, du secteur privé en particulier les TPME pour accéder aux ressources de production et énergétiques fiables et durables, aux technologies adaptées et aux marchés. Les interventions des entités des Nations Unies au cours de l'année 2024, ont permis d'enregistrer les principaux résultats ci-après :

- Le nombre de personnes ayant accès aux services d'énergies renouvelables dans les zones d'intervention est de **782312** pour un

objectif de **700000** personnes, contribuant à la préservation des écosystèmes, à la lutte contre le changement climatique, à l'amélioration de la santé publique, à l'autonomie énergétique et à la création d'emplois.

- Le niveau de la capacité d'énergie renouvelable installée par technologie (solaire ; éolienne, biomasse ; hydroélectrique ; géothermique) est passé de 0,51 Mégawatts en 2022 à 0,73 Mégawatt en 2024 pour un objectif de 2 Mégawatts.
- Le nombre d'actes règlementaires pris pour opérationnaliser le code de l'électricité est de 7 actes en lien avec les objectifs attendus, permettant ainsi renforcer le cadre juridique pour la production, le transport, la distribution, l'importation et l'exploitation de l'énergie.



HISTOIRE À SUCCÈS 1

Des réchauds écologiques pour une cuisson propre



« Depuis que j'utilise ce réchaud, j'ai plus de facilité à cuisiner de bons repas pour ma famille. Il ne dégage pas de fumée. Je suis vraiment à l'aise. Je le trouve assez économique par rapport aux fours à cuisson améliorés fonctionnant avec du charbon. Je n'ai plus besoin de déboursier entre 7000 et 8000 Fcfa tous les mois pour acheter du charbon, qui parfois ne suffit pas pour la consommation mensuelle »
Rosalie

Le projet PANA Energie au Bénin lutte contre la déforestation et le réchauffement climatique en promouvant des équipements de cuisson propre et moderne, tels que des réchauds et fours à gaz. Ces appareils, alimentés par des résidus agricoles comme la coque de noix de palmiste, remplacent les combustibles traditionnels comme le bois et le charbon de bois. Cela permet de réduire la demande de ces ressources et d'atténuer l'impact environnemental de la cuisson.

Rosalie Dossou, bénéficiaire du projet, souligne les avantages de son réchaud amélioré, notamment l'absence de fumée et des économies substantielles sur le charbon. En 2021, 1400 réchauds et fours ont été expérimentés dans plusieurs villes béninoises. Ces équipements, écologiques et économiques, consomment moins d'énergie et ne produisent pas de CO₂, tout en utilisant des résidus agricoles pour une cuisson plus durable.

Le projet, soutenu par le PNUD, le FEM et le Gouvernement béninois, couvre 25 communes et vise à promouvoir l'accès à des équipements de cuisson propres pour des milliers de ménages d'ici 2030. Des formations à la fabrication de ces réchauds ont été organisées pour 100 entrepreneurs locaux. Le projet prévoit également la production de 6000 réchauds d'ici 2024. Cela s'inscrit dans une démarche de pépinière d'entreprises en énergies vertes au Bénin.

Pour plus de détails : <https://www.undp.org/fr/benin/histoires/des-rechauds-ecologiques-pour-une-cuisson-propre>

S'agissant de la promotion de l'emploi décent ; les appuis des Nations Unies au cours de l'année 2024, ont permis aux personnes en situation de sous-emploi de bénéficier des facilités d'installation et des financements adaptés pour l'emploi et l'entrepreneuriat. Les principaux résultats enregistrés se résument comme suit :



Le nombre de solutions innovantes adoptées et mises en place en faveur des Très Petites Moyennes Entreprises (TPME), des institutions publiques et des petits producteurs est de **64** contre un objectif de **51** solutions, rendant ainsi ces unités de production plus compétitives,

résilientes et adaptables aux évolutions du marché.



Le nombre d'adolescent.es et de jeunes ayant bénéficié d'une réinsertion ou réintégration socioprofessionnelle est de **4725** (dont 2036 filles, 2530 garçons et 159 handicapées) traduisant l'engagement des Nations Unies au plus vulnérables.



Le nombre de jeunes et femmes en situation de sous-emploi ayant obtenu un emploi direct avec l'appui des Nations Unies est de **5242** jeunes et **5108** femmes

En ce qui concerne la résilience face aux changements climatiques, les Nations Unies ont contribué au renforcement des capacités des institutions publiques et locales, à l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement et à l'accès des producteurs aux technologies agricoles adaptées aux Changements Climatiques. Plus spécifiquement, les interventions des Nations Unies ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :



Le nombre d'hectares de forêts réhabilités ou restaurés grâce à l'appui des Nations Unies est de **6081 ha** contre un objectif de **5300 ha**, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de la biodiversité et à la réduction des risques environnementaux.



Une politique nationale de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) en lien avec le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe a été adoptée avec le soutien de l'ONU et mise en œuvre par le Gouvernement.



03 nouvelles politiques, stratégies et programmes d'investissement visant à éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et

toutes les formes de malnutrition, ont été élaborés, avec l'appui des Nations unies.



L'indice de stratégie d'adaptation des moyens d'existence pour la sécurité alimentaire s'est inscrit : i) en amélioration en situation de stress à **27,1%** en 2024 contre un objectif de 14% ii) en régression en situation de crise et d'urgence soit respectivement **4,5%** et **2,5%** contre 6% et 5%.



Le nombre de systèmes d'alerte précoce mis en place avec l'appui des Nations Unies pour prévenir et faire face aux chocs est de **16** en 2024 contre 10 systèmes en 2023.



Le nombre de personnes touchées par des interventions des Nations Unies visant à modifier les comportements nutritionnels, est de **117246** personnes contre un objectif de 115000 personnes.



Le nombre de communes ayant exécuté les mesures d'adaptation au changement climatique figurant dans leur budget d'investissement est de 9 sur 20 communes ciblées.

HISTOIRE À SUCCÈS 2

Restauration des terres dégradées pour une meilleure sécurité alimentaire au Bénin



Au Bénin, la dégradation des terres et la perte des forêts nuisent à la sécurité alimentaire et au bien-être socio-économique des populations. Le Projet Intégré de Restauration et d'Amélioration de la Valeur des Terres et des Écosystèmes Forestiers Dégradés, soutenu par le PNUD et financé par le FEM, promeut des pratiques agricoles durables pour répondre à ces défis.

Boubakar Issoufou, agriculteur à Fô-Tancé dans la

commune de Kouandé, a constaté la baisse de son rendement agricole, passant de 20 sacs de maïs à 5 sacs par hectare à cause de la déforestation. La dégradation des terres, estimée à un coût annuel de 490 millions de dollars pour l'économie béninoise, est aggravée par le changement climatique et l'absence de pratiques durables.

Le projet a formé 533 agriculteurs, dont 285 femmes, sur la gestion durable des terres (GDT), la reforestation et l'adaptation aux changements climatiques. Boubakar, par exemple, a appris à utiliser des techniques comme la culture associée, la conservation des résidus agricoles pour compost et le labour perpendiculaire. Ces formations ont été déployées dans huit communes et ont touché 4887 personnes, dont 2541 femmes, en 2024. Près de 200 champs de démonstration ont été installés pour appliquer les techniques de GDT, renforçant ainsi la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques.

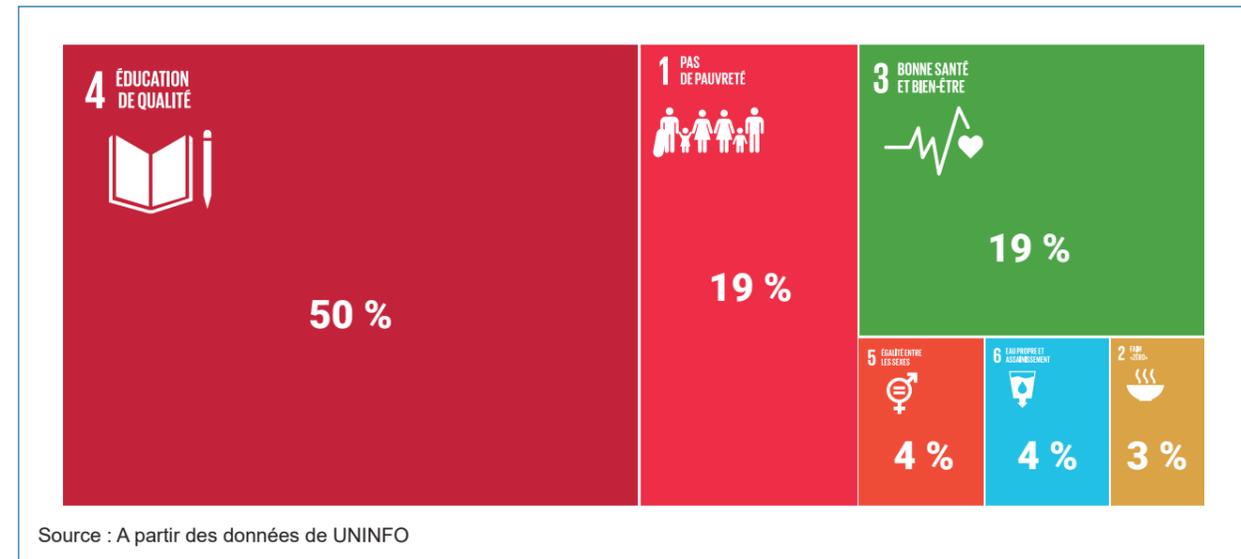
Pour plus de détails : <https://www.undp.org/fr/benin/histoires/restauration-des-terres-degradees-pour-une-meilleure-securite-alimentaire-au-benin>

2.2.2 Priorité stratégique 2 : Accès aux services sociaux de base de qualité et protection sociale

Les Nations Unies à travers UNICEF, ONUSIDA, UNFPA, OMS, PAM, UNOPS, ONUfemmes, ONUDC ont œuvré pour assurer un accès équitable des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale en lien avec l'engagement : « D'ici à 2026, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un État de droit, de la bonne gouvernance, d'une démocratie apaisée et d'une cohésion sociale renforcée ».

Pour la mise en œuvre de la priorité stratégique sur l'accès aux services sociaux de base et de protection sociale, les entités des Nations Unies au cours de l'année 2024 ont investi près de 68,4 millions de dollars US. Ces investissements ont visé prioritairement ODD 4 (50%) ; ODD 1 (19%) ; ODD 3 (19%), ODD5 (4%) ; ODD 6 (4%).

Figure 6 Répartitions des dépenses de l'effet 2 par ODD



Les interventions ont été menées autour de quatre lignes de services majeurs et ont visé essentiellement l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité. Elles sont structurées autour :

- du renforcement de l'offre des services sociaux de base pour des services intégrés et adaptés aux besoins des populations notamment les plus vulnérables ;

- du renforcement des capacités des populations vulnérables pour une demande plus accrues des services sociaux de base ;
- du renforcement des systèmes de planification et de gestion des services sociaux de base ;
- du renforcement des capacités des structures centrales et déconcentrées pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociale intégrés.

En ce qui concerne le renforcement des capacités pour une amélioration de l'offre des services sociaux de base, les interventions des Nations unies ont porté sur l'amélioration des intrants. Elles ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :



8256

relais formés et fonctionnels pour les activités de prévention et de promotion de la santé, facilitant l'amélioration de l'accès aux soins aux communautés, et la réduction des inégalités en santé.



450

formations sanitaires disposent de l'équipement et du personnel formé sur les soins et réanimation du nouveau né, la protection et la promotion de l'allaitement maternel.



47%

de formations sanitaires intégrées dans la démarche qualité pour l'offre de paquet de service ciblant les 1000 jours avec un taux de performance d'au moins 50%.



84,40%

de formations sanitaires offrent le traitement de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) avec au moins un taux de guérison de 75%.



205307

personnes ont eu accès à un service basique d'eau sécurisé et disponible, au besoin



483291

personnes ont bénéficié des services de santé (vaccinations) avec l'appui des Nations Unies.



0

rupture de stock de vaccins DTC / Penta, Polio (VPO et VPI) et anatoxine tétanique.



170

Agents de Santé Communautaires Qualifiés (ASCQ) formés et fonctionnels pour le suivi des relais et la prise en charge des cas.

15 000

personnes déplacées ont bénéficié des équipements et intrants médicaux mis à disposition des formations sanitaires du Nord du Bénin

15 000

enfants de 5ans et plus de 100 écoles du Programme National de l'Alimentation Scolaire Intégrée ont bénéficié de divers services intégrés de santé, de nutrition et d'assainissement



1403493

enfants ont bénéficié de repas nutritifs à l'école primaire.



HISTOIRE À SUCCÈS 3

Un héros de la santé communautaire dévoué au service de sa communauté

Au Bénin, le gouvernement a instauré une nouvelle politique de santé permettant aux populations de bénéficier d'un système de santé communautaire intégré, performant résilient et pérenne basé sur l'approche « Une seule Santé ». Cette politique vise à rendre les soins promotionnels, préventifs, curatifs et adaptatifs plus accessibles. Elle encourage la participation active de la communauté pour améliorer son bien-être. Elle implique surtout une couverture des ménages grâce à la mobilisation de relais communautaires. À cet effet, des agents de santé communautaires qualifiés (ASCQ) ont été recrutés pour assurer les services et des soins de santé intégrés (préventifs, promotionnels, curatifs et adaptatifs) à tous les ménages du Bénin et d'assurer la supervision de proximité des relais communautaires.

A Bembèrèkè, Eric, 29 ans, un ASCQ est recruté dans le cadre de la nouvelle politique de santé. Chaque matin, au centre de Santé de la localité, Eric appuie les agents de santé. Il vérifie les carnets de vaccination et prend la température, le poids et la taille des enfants.

Après le centre de santé, il supervise les relais dans lors des visites à domicile, la prise en charge des cas

Pour plus de détails : <https://www.unicef.org/benin/recits/un-h%C3%A9ros-de-la-sant%C3%A9-communautaire-d%C3%A9vou%C3%A9-au-service-de-sa-communaut%C3%A9>



simples de paludisme, de fièvre, de diarrhées et le cas échéant, la référence de certains malades vers les formations sanitaires. Pendant ces supervisions, il s'assure de la qualité des données collectées, renforce les capacités des relais au besoin, et les appuie lors des séances de causeries éducatives.

HISTOIRE À SUCCÈS 4

Le Bénin renforce l'apprentissage numérique pour une éducation inclusive et innovante



Des salles numériques pour élèves et enseignants : un projet innovant pour le développement et la culture de la paix

Le Bénin a franchi des étapes majeures dans la promotion des droits de l'enfant, grâce à une collaboration étroite entre le gouvernement, les partenaires techniques et financiers et l'UNICEF. Ces dernières années, plusieurs initiatives stratégiques ont vu le jour, visant à améliorer le bien-être des enfants, particulièrement ceux des zones les plus vulnérables. Parmi ces initiatives, nous pouvons

mentionner l'implantation de salles numériques dans plusieurs départements du pays.

L'UNICEF, avec l'appui de l'Union Européenne (UE), et la collaboration d'autres partenaires comme la Coopération Suisse, VINCI Energies, et la Fondation Moov Africa Bénin, a mis en place des salles numériques dans des établissements scolaires situés dans les départements du Littoral, Zou, Borgou, Alibori, Atacora et Donga. Ces installations visent à transformer l'accès à l'éducation, en apportant des solutions modernes aux défis éducatifs actuels en renforçant les capacités des enseignants et des élèves pour les préparer à un monde de plus en plus digitalisé. Les salles numériques permettront non seulement d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, mais aussi de favoriser l'inclusion et l'équité dans le système éducatif béninois. Elles offrent également un accès facile à des plateformes numériques d'apprentissage telles que Imaginecole, Yoma, et bien d'autres, permettant aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, de saisir des opportunités professionnelles et de jouer un rôle actif dans le développement de leur communauté.

Pour plus de détails : <https://www.unicef.org/benin/le-b%C3%A9nin-renforce-lapprentissage-num%C3%A9rique-pour-une-%C3%A9ducation-inclusive-et-innovante>

S'agissant du renforcement de capacités des populations vulnérables pour une amélioration de la demande des services sociaux de base de qualité, les entités des Nations Unies ont œuvré auprès des communautés à la base pour qu'elles adoptent des comportements facilitant leur accès aux services sociaux et au bien-être socioéconomique. Plus spécifiquement :

 Un mécanisme national ou infranational pour lutter contre les normes, stéréotypes, pratiques et relations de pouvoir discriminatoires entre les sexes et les relations de pouvoir aux niveaux individuel, social et institutionnel est mis en place et est fonctionnel ;

 **3 225 836** personnes ont bénéficié des services liés à la santé sexuelle et reproductive, à la prévention et à la protection contre la violence sexiste (soit 3 149 384 filles, 44 194 garçons et 32 258 personnes handicapées).

 Le nombre de cas de violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charges grâce à l'appui des Nations Unies est passé de 567 en 2023 à 8408 cas de violences prises en charge en 2024 (7325 filles, 1032 garçons et 51 handicapées).

 **263 216** adolescentes en 2024, ont bénéficié d'interventions de prévention et de prise en charge pour lutter contre le mariage des enfants dans le cadre des programmes développés par le SNU.

 Le nombre de communes disposant d'un système d'alerte précoce en matière de violence contre les enfants et les femmes est passé à 56 en 2024 contre 36 en début du cycle.



HISTOIRE À SUCCÈS 5

Améliorer l'accessibilité des soins chirurgicaux de qualité aux populations défavorisées



Après un travail long et douloureux, Adèle BASSIH âgée de 29 ans aujourd'hui a souffert d'une fissure anale en donnant naissance à son unique enfant. Pendant plus de 10 ans, les séquelles de cet accouchement l'ont isolées de la vie en société. « C'est quelques jours après mon premier accouchement à la maison que j'ai commencé par ressentir des douleurs et de l'inconfort comme une déchirure au niveau de la partie génitale avec des sensations de brûlures au moment des selles. » raconte Angèle la voix chargée d'émotions.

Quelques mois plus tard, sa situation s'était empirée.

Pour plus de détails : <https://www.afro.who.int/fr/node/18895>

Angèle est devenue incontinente avec l'apparition d'écoulements de selles constants et malodorants. Elle n'a pas eu d'autres choix que d'abandonner l'école, elle qui voulait obtenir son diplôme malgré son statut de fille mère.

Ainsi pendant 10 ans, Angèle vivait recluse et soignait son mal à l'aide de plantes médicinales sans succès jusqu'au jour où l'Hôpital de la zone sanitaire DAA (Djidja, Abomey, Agbangnizoun) a accueilli la mission de chirurgies foraines gratuites.

En effet, grâce aux Fonds Français MUSKOKA, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soutien le Ministère de la santé dans la mise en œuvre des missions nationales de chirurgies gratuites dans les hôpitaux périphériques de prise en charge des pathologies courantes chez la mère et l'enfant. A ce jour plus de 3500 femmes et enfants ont été pris en charge gratuites pour des pathologies courantes telles que les hernies, les hydrocèles vaginales, les hémorroïdes, les fissures anales, les kystes sébacées, fibromes...

En ce qui concerne du renforcement des systèmes de planification et de gestion des services sociaux de base, les Nations Unies ont appuyé les structures étatiques aux fins d'assurer une bonne coordination des actions et une bonne gouvernance dans la délivrance des services aux populations à la base.



Le nombre de zones sanitaires appuyées par les Nations Unies pour la réalisation des revues de performance assortie d'un Plan de Résolution des problèmes sur la base des résultats du monitoring est passé à 20 zones sanitaires contre un objectif de 34.

HISTOIRE À SUCCÈS 7

Le Bénin renforce son système de santé à travers une politique sanitaire innovante



Le Bénin met en place une politique sanitaire innovante pour renforcer son système de santé, en particulier à travers l'extension des services de santé communautaire. Cette initiative vise à rapprocher les services de santé des populations, avec la mise en place de 1.374 relais communautaires et 34 agents de santé communautaire qualifiés

Pour plus de détails : <https://benin.unfpa.org/fr/news/le-b%C3%A9nin-renforce-son-syst%C3%A8me-de-sant%C3%A9-%C3%A0-travers-une-politique-sanitaire-innovante>

dans la zone sanitaire Abomey-Calavi/Sô-Ava. Ces professionnels joueront un rôle clé en surveillant les signes de danger sanitaire, en fournissant des premiers soins, et en orientant les patients vers des structures adaptées si nécessaire. Le système permet ainsi une détection rapide et un traitement de proximité, avec la possibilité de référer des cas complexes.

Le lancement de ce projet a eu lieu en présence de personnalités de marque, dont Dr. Natalia Kanem, Directrice Exécutive de l'UNFPA, et des ministres béninois. Ce programme fait suite à un projet pilote mené dans six autres communes du pays (Nikki, Kalalé, Banikoara, Bembérékè, Sinendé et Malanville). Dr. Kanem a salué les efforts du gouvernement béninois et a réaffirmé l'engagement de l'UNFPA à soutenir cette initiative essentielle pour la santé des populations.

HISTOIRE À SUCCÈS 6

A travers le programme sur les cantines scolaires, la vie de Gérard a totalement changé



Le Projet d'appui en équipements aux écoles pilotes du modèle d'alimentation scolaire (PAEEM) a permis à l'école primaire publique Do-Hongla à Adjarra de disposer d'un moulin à grains, offrant ainsi une opportunité d'emploi à Gérard Honvu, un jeune homme de 33 ans. Ancien apprenti coiffeur, Gérard n'a pas pu poursuivre sa formation faute de moyens, après le décès de son père. Il a alors exercé divers métiers, dont celui de meunier, mais avait rencontré des difficultés dans le grand marché. Lorsqu'il a appris que l'école recherchait un meunier, il a postulé et a été retenu, obtenant ainsi un emploi stable depuis 4 mois, proche de son domicile. Ce travail lui permet de subvenir aux besoins de sa famille, composée de sa femme et de leurs trois enfants.

Ce projet fait partie d'une initiative financée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour soutenir le gouvernement béninois dans la mise en œuvre du Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI). En plus du moulin à grains, l'école a reçu des équipements pour un groupement de femmes, favorisant ainsi des activités génératrices de revenus pour la durabilité de l'alimentation scolaire au Bénin. Gérard et sa famille bénéficient pleinement de ce soutien.

Pour plus de détails : <https://lechasseurinfos.net/cantine-scolaire-gerard-honvu-un-meunier-heureux-a-lepp-do-hongla/>

Pour ce qui est du renforcement des capacités des structures centrales et décentralisées pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociale intégrés



Avec l'appui des Nations Unies, un cadre juridique, institutionnel et budgétaire pour assurer une gouvernance adéquate et un



financement durable des systèmes de protection sociale développés, est en cours de mise place. 100 160 filles ont bénéficié des transferts monétaires pour leur maintien à l'école afin d'éviter leur mariage précoce.

HISTOIRE À SUCCÈS 8

Les premiers pas d'Aissétou avec FAABA CASH+CARE



« Quand ma fille Aissétou n'avait pas l'âge requis, je voyais ses camarades bénéficier du programme et j'espérais qu'elle en profiterait bientôt. Dès qu'elle a eu 9 ans, j'ai insisté auprès du directeur de l'Ecole Primaire Publique Sirarou pour qu'elle soit prise en compte. Il m'a dirigé vers la facilitatrice du programme, qui m'a aidée à rassembler les documents nécessaires. Depuis cette rentrée scolaire, ma fille bénéficie des transferts FAABA CASH+ CARE. J'en suis très heureuse car j'ai pu lui acheter ses fournitures et j'arrive à lui donner

l'argent chaque matin pour son petit-déjeuner. » témoigne Angèle, la maman d'Aissétou.

En offrant un soutien financier direct aux familles, les transferts monétaires FAABA CASH+CARE allègent la charge des ménages et permettent de maintenir les filles à l'école.

Faaba Cash+Care est un programme multisectoriel, mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance avec le soutien de l'UNICEF et le financement des Pays-Bas et du Canada. Il s'attaque aux causes profondes du mariage des enfants : les normes socio-culturelles, la pauvreté et l'environnement scolaire.

Le volet «Cash» du programme repose sur des transferts monétaires qui soutiennent les familles afin de favoriser l'inscription et le maintien des filles à l'école. Le volet «Care» met l'accent sur la protection des filles en identifiant et en dénonçant toute action pouvant porter atteinte à leur intégrité physique et émotionnelle. Il renforce également l'éducation en fournissant du matériel didactique aux élèves.

Pour plus de détails : <https://www.unicef.org/benin/recits/une-rentre%C3%A9e-scolaire-diff%C3%A9rente>

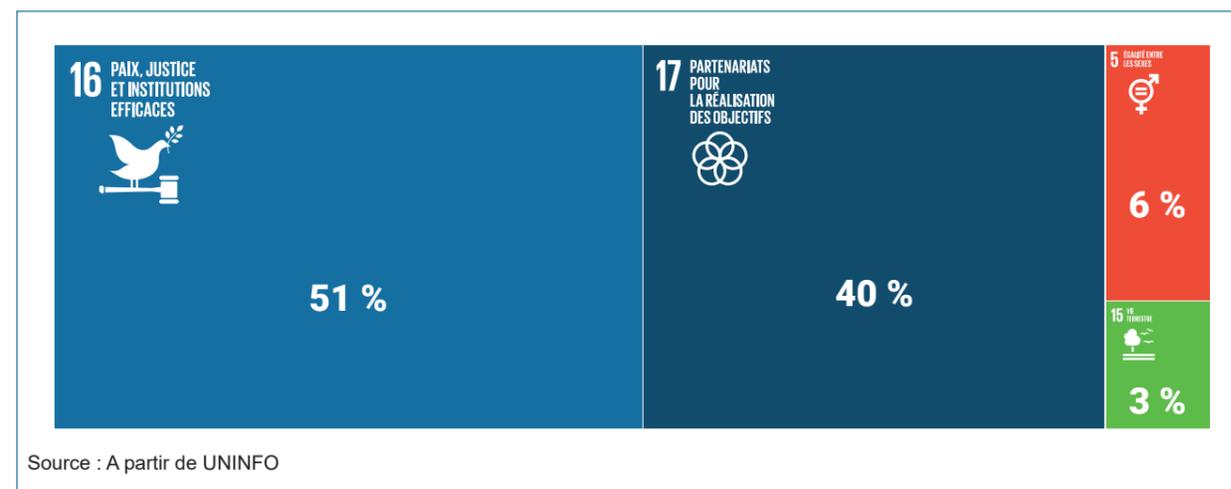
2.2.3 Priorité stratégique 3 : « Consolider la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale

Les Nations Unies ont œuvré au cours de l'année 2024, à la mise en œuvre de l'engagement : « **D'ici à 2026, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un État de droit, de la bonne gouvernance, d'une démocratie apaisée et d'une cohésion sociale renforcée** ». Pour ce faire les Agences des Nations Unies notamment UNICEF, PNUD, IOM, UNFPA, OMS, PAM, ONUfemmes, ONUDC UNECA, HCDH, FAO ont appuyé les institutions

nationales pour la consolidation de la démocratie, le renforcement de la qualité de la bonne gouvernance et la cohésion sociale.

La mise en œuvre de la priorité a nécessité un investissement de 11 millions de dollars US et a visé prioritairement les ODD16 (51%) et ODD 17 (40%).

Figure 7 : Répartitions des dépenses de l'effet 3 par ODD



Au total, quatre lignes de services majeurs ont été opérationnalisées par les agences des Nations Unies pour la consolidation de la démocratie, la bonne gouvernance et la cohésion sociale. Il s'agit de : i) la modernisation et la digitalisation des services administratifs ; ii) le renforcement de la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent ; iii) le renforcement de la chaîne de planification et la production des statistiques.

En ce qui concerne la modernisation et la digitalisation des services administratifs, les Agences des Nations Unies ont appuyé les structures de l'administration publique pour offrir des services administratifs et judiciaires modernes

de qualité, accessibles de façon équitable à toutes les populations. Plus spécifiquement, avec l'appui des Nations Unies :

 Le nombre de structures de l'administration publique qui tirent parti des technologies numériques de manière à améliorer la vie des populations est passé de 27 à 37 structures.

 Le dispositif renforcé appuyant le respect des obligations relatives aux droits humains imposées par des instruments ratifiés aux plans national et international est fonctionnel.



HISTOIRE À SUCCÈS 9

Les réformes de l'Etat civil facilitent la délivrance des actes de naissance aux enfants



La dématérialisation des actes administratifs, incluant les réformes dans le domaine de l'état civil, permet désormais aux parents de disposer rapidement des actes de naissance de leurs enfants

Souleymane, un nourrisson âgé d'un mois et de sexe masculin, dispose déjà de son acte de naissance. Le 14 février 2024, sa mère, heureuse, entre en possession de l'acte de naissance sécurisé de son fils. Ce document lui a été délivré par le service d'état civil du troisième arrondissement de la ville de Parakou, située au nord du Bénin.

Pour plus de détails : <https://www.unicef.org/benin/recits/les-reformes-de-letat-civil-facilitent-la-d%C3%A9livrance-des-actes-de-naissance-aux-enfants>

Au Bénin, l'UNICEF et la KfW (Coopération allemande) collaborent pour faciliter la délivrance des actes de naissance aux enfants. En 2023, 174 tablettes, imprimantes, rallonges, banques de recharge et routeurs avec connexion Internet ont été remis au gouvernement pour appuyer l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) dans l'enregistrement des naissances.

D'une valeur de plus de cent soixante-deux millions de francs CFA, ces équipements informatiques sont mis à la disposition de 174 centres d'état civil parmi les 233 que compte les départements du Borgou, de la Donga, du Zou, de l'Alibori et de l'Atacora.

Grâce à la dématérialisation des actes administratifs et aux réformes de l'état civil, chaque Béninois est désormais inscrit dans le registre national des personnes physiques. Toute personne enregistrée peut obtenir, sur demande, sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, un extrait sécurisé de son acte de naissance, comprenant son numéro personnel d'identification (NIP).

HISTOIRE À SUCCÈS 10

Dématérialisation et accès des populations démunies aux services publics à Nikki

Avec la mise en place du Centre Communal de Services Publics (CCSP) à Nikki, l'accès aux services publics est devenu beaucoup plus facile pour la population, notamment les plus démunies. Nikki, avec environ 170 000 habitants, faisait face à des défis en matière d'infrastructures et de services publics, ce qui compliquait l'accès aux démarches administratives. Avant le CCSP, des déplacements longs et coûteux à Cotonou étaient nécessaires pour obtenir des documents administratifs. Aujourd'hui, le centre permet aux usagers de consulter et imprimer gratuitement leurs documents administratifs. Ce centre fait partie d'un projet soutenu par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Ministère du Travail et de la Fonction Publique, qui comprend 20 CCSP dans diverses communes béninoises.

Les CCSP sont équipés de technologies avancées, comme des bornes tactiles et un accès Wifi solaire, permettant un accès facile aux services dématérialisés. Ils sont animés par des points focaux qui assistent les usagers. Ces centres offrent des services variés tels que l'obtention de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), l'enregistrement d'actes de naissance et la gestion des factures. Grâce à une sensibilisation efficace, le centre de Nikki accueille chaque mois 80 usagers en moyenne, et le gouvernement prévoit d'étendre ce modèle à toutes les communes du pays.

Pour plus de détails : <https://www.undp.org/fr/benin/histoires/nikki-dematerialisation-et-acces-des-populations-demunies-aux-services-publics>



HISTOIRE À SUCCÈS 11

Des messagers de la paix pour la cohésion sociale au Nord Bénin

Le projet « Prévenir et répondre à l'extrémisme violent dans le Corridor Atlantique » a organisé, du 16 au 28 décembre 2024, une initiative de sensibilisation dans les communes béninoises de Bassila, Kouandé, Péhunco et Toucountouna. Un « Pool de messagers de paix » a été créé dans chaque commune pour promouvoir des discours alternatifs face à ceux de haine, en utilisant divers canaux de communication (digitaux et de proximité). Ces messagers, au nombre de 120 au total, étaient composés de spécialistes des médias, de leaders religieux, de jeunes et de femmes, et ont été installés par les autorités locales.

Le programme a inclus des séances de sensibilisation menées par les confessions religieuses, des actions



Le nombre d'organisations transfrontalières, régionales, nationales, infranationales et communautaires pour le renforcement de la cohésion sociale, la prévention des conflits et la consolidation de la paix est passé de 7 en 2023 à 300 en 2024 en lien avec l'accélération de la mise en œuvre de plusieurs programmes par les Nations Unies sur la cohésion sociale.



02 politiques, stratégies ou plans d'action pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ont été élaborés et mis en œuvre.



Avec l'appui des Nations Unies les instances nationales et locales pour la promotion de la paix sont fonctionnelles dans le pays.

Pour plus de détails : <https://www.undp.org/fr/benin/actualites/des-messagers-de-paix-pour-la-cohesion-sociale-au-nord-benin>



HISTOIRE À SUCCÈS 12

Il rêvait de trouver l'Eldorado en Europe



« Je pensais me rendre en Europe, trouver l'Eldorado, réussir ma vie, c'était une erreur, je reviens au point de départ et je suis chanceux d'être en vie », raconte Mama*, un migrant ayant mené un voyage irrégulier et de retour au Bénin. »

Pour plus de détails : <https://benin.un.org/fr/274767-il-r%C3%AAvait-de-trouver-l%E2%80%99eldorado-en-europe>

S'agissant du renforcement de la chaîne de planification et de production des statistiques ; les agences des Nations Unies ont appuyé les structures au niveau national et local pour conduire les processus de planification, de programmation, de budgétisation et de production de données statistiques prenant en compte l'agenda 2030 et les ODD. Plus spécifiquement au cours de l'année 2024, les actions des Nations Unies ont permis

- de porter le nombre d'instruments de planification notamment les stratégies sectorielles, l'élaboration de la vision de

développement appuyés par les Nations de 2 à 5 instruments ;

- de porter à 15, le nombre de rapports disponibles pour mesurer la responsabilité nationale en matière de progrès socio-économique, en lien avec l'objectif retenu ;
- de renforcer le degré d'alignement du Budget Général de l'Etat sur les ODD, et sur le climat ;
- de contribuer à la finalisation et à l'adoption par le Gouvernement de la politique nationale pour le financement du Développement.

HISTOIRE À SUCCÈS 13

Le Bénin lance le processus de formulation de sa vision de développement à l'horizon 2060

Le processus de formulation de la Vision Bénin 2060 a été lancé le 23 novembre 2023 par le Ministre d'État, M. Abdoulaye Bio Tchane, afin de définir le futur du pays à long terme. Ce projet vise à renforcer l'efficacité des politiques publiques et améliorer les capacités nationales d'anticipation face aux changements mondiaux. La Vision Bénin 2060 permettra de rompre avec les pratiques improvisées et d'élaborer un développement basé sur les aspirations de la population, centré sur un horizon de 2060, marquant le centenaire de l'indépendance du Bénin.

La Vision Bénin 2060 est précédée par l'évaluation de la Vision Bénin ALAFIA 2025, qui montre des résultats mitigés. Des lacunes telles que le non-respect des

séquences de mise en œuvre, la faible application des outils de planification, et l'absence d'un cadre institutionnel solide ont été identifiées.

La formulation de la nouvelle vision se déroulera en trois phases : la collecte des aspirations des populations, le diagnostic, puis la validation nationale. Cette vision abordera des enjeux clés tels que la paix, la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, le dividende démographique, l'emploi décent, la transformation digitale et le développement durable.

Le processus est soutenu techniquement et financièrement par le PNUD et d'autres agences des Nations Unies.

Pour plus de détails : <https://www.undp.org/fr/benin/communiqués/le-benin-lance-le-processus-de-formulation-de-sa-vision-de-développement-l'horizon-2060>

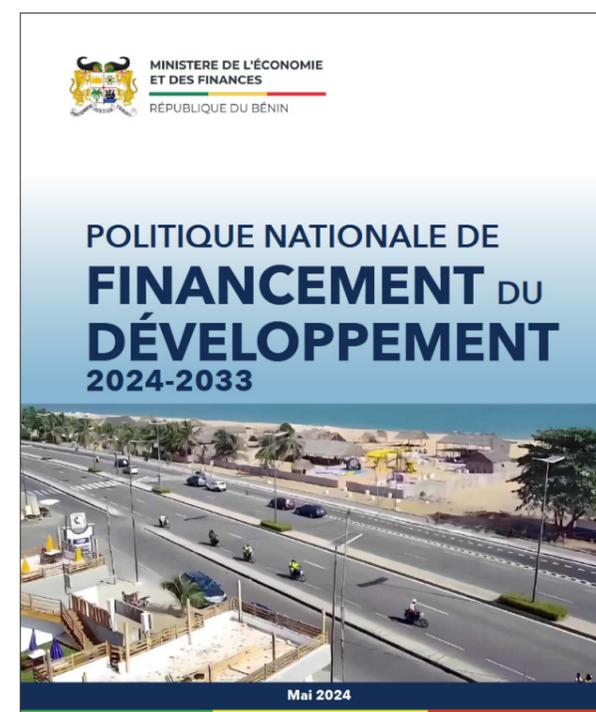
2.3 Partenariats et financement du programme 2030

L'Equipe pays des Nations Unies continue de soutenir le Gouvernement dans le renforcement du cadre National intégré de financement de développement Financement (CNIFD). Le CNIFD s'est en effet renforcé au Bénin avec l'adoption de la politique Nationale pour le financement du Développement (PNFD). La PNFD est soutenue par la vision qu'est : « A l'horizon 2033, le Bénin assure la mobilisation et l'utilisation optimales des ressources intérieures et extérieures pour le financement ». Elle sera opérationnalisée à travers trois orientations stratégiques : i) Amélioration du système du financement intérieur ; ii) Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du système national de financement extérieur du développement ; iii) : Amélioration de l'attractivité du pays.

Le Bénin continue d'affirmer sa détermination à accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD en renforçant les mécanismes de financement des ODD. Le pays a en effet lancé, pour la première fois de son histoire, une émission obligataire de 500 millions d'euros réalisée en 2021, destinée au financement des projets à fort impact sur l'atteinte de ses cibles pertinentes des ODD. Le Bénin a franchi des étapes remarquables en matière d'innovations financières, concrétisant des projets et programmes porteurs de transformation et à forts impacts sur ses cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ainsi, une deuxième opération de prêt ODD d'un montant de 350 millions d'euros a été effectuée en juin 2023, soutenue par une garantie partielle de crédit du Fonds Africain de Développement.

Le pays se positionne également comme un pionnier de la finance climatique. Le pays s'est en effet engagé lors de la COP 29 pour une initiative, visant à mobiliser des ressources publiques et privées pour financer les priorités d'adaptation et d'atténuation climatiques, tout en assurant la durabilité économique. Cette initiative ambitieuse pour l'action climatique comprend : i) Un mécanisme de monétisation carbone innovant, ii) Une matrice commune pour coordonner les réformes ; iii) Des instruments financiers pour attirer les investissements privés, et iv) Une plateforme unique d'accès au financement pour les acteurs locaux.

Par ailleurs, au cours de l'année 2024, les Agences des Nations Unies ont noués des partenariats stratégiques avec les acteurs du Secteur privé, de la société civile et avec les Partenaires au Développement pour accélérer les progrès sur les ODD avec un accent sur les questions relatives à la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent.



2.4 Cohérence et Efficacité au sein des Nations Unies au Bénin

Au cours de l'année 2024, les instances interagences ont été revitalisées en lien avec l'ambition de l'Equipe pays d'accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD et apporter un appui cohérent au Gouvernement.

Au niveau du programme, quatre groupes inter-agences ont été opérationnels au cours de l'année 2024. Il s'agit du Comité de Cohérence des Programme, du Comité de Suivi des Résultats, du groupe sur la cohésion sociale, et du groupe technique sur l'inclusion. Aussi, le groupe des économistes des Nations, est resté actif pour la fonction d'appui Conseil macroéconomique et sur les politiques des Nations. Une analyse sur le Budget Général de l'Etat, mettant en exergue la prise

en compte des six transitions pour accélérer les ODD a été fait pour renforcer le plaidoyer de l'Equipe pays. Le groupe participe activement aux travaux du groupe des partenaires, renforçant ainsi le plaidoyer pour l'avancement des agendas internationaux auxquels le pays a souscrit.

Au niveau des Opérations, le groupe des Opérations s'est attelé au cours de l'année 2024 à la mise en œuvre de la stratégie conjointe pour les opérations des Nations Unies dans le pays (Business Operation Strategy : BOS). La mise en œuvre du (Business Operation Strategy : BOS) a permis de tirer parti du pouvoir de négociation commun des Nations Unies, de maximiser les économies d'échelle à travers

divers LTA (Long Terms Agreement) et de dégager des coûts évités, estimés à environ 500000 dollars US pour l'année 2024.

Au niveau de la communication, les travaux du groupe conjoints des Nations Unies sur la communication (UNCG) a permis de coordonner les messages communs des Nations Unies et de mieux communiquer conjointement sur les résultats de

développement dans le contexte social de plus en plus préoccupant dans la partie septentrionale du pays. Le Groupe des Nations Unies pour la communication a joué un rôle essentiel dans la valorisation des résultats, en renforçant la visibilité, la crédibilité des actions menées et en facilitant une meilleure appropriation des résultats par les acteurs locaux, les partenaires et les communautés bénéficiaires.

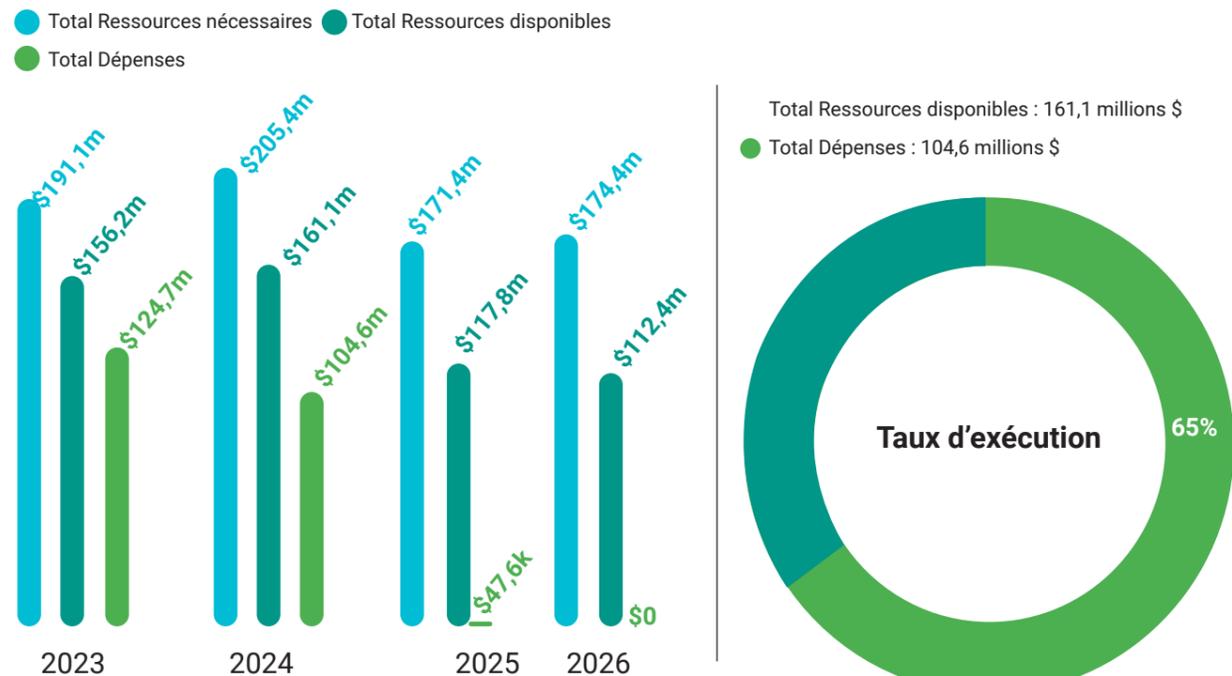
2.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.5.1. Aperçu financier

Plus de 104,6 millions de dollars US ont été investis par les Nations Unies au Bénin au cours de l'année 2024. Près de 25,1 millions de dollars US ont été consacrés à la priorité portant sur la transformation structurelle de l'économie soit 24% de l'investissement total. Pour la priorité relative au renforcement du capital humain, 68,4 millions de dollars US ont été investis soit 65,7% des ressources dépensées. En ce qui concerne la priorité sur la gouvernance, la paix et la sécurité, un montant de 11 millions de dollars a été investi. Au total, il est enregistré un taux d'exécution financière de 65%.

Il convient de noter que le taux de mobilisation de ressources du Cadre de Coopération au cours de l'année 2024 est de 79%. Ce niveau de mobilisation appelle à une intensification des actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources auprès des divers partenaires au développement. Par ailleurs, une actualisation de la stratégie conjointe de mobilisation de ressources dans Nations Unies au Bénin, tenant compte du contexte mondial de réduction de l'Aide publique au Développement devrait être envisagée.

Figure 8 : Répartition des ressources et dépenses par priorité

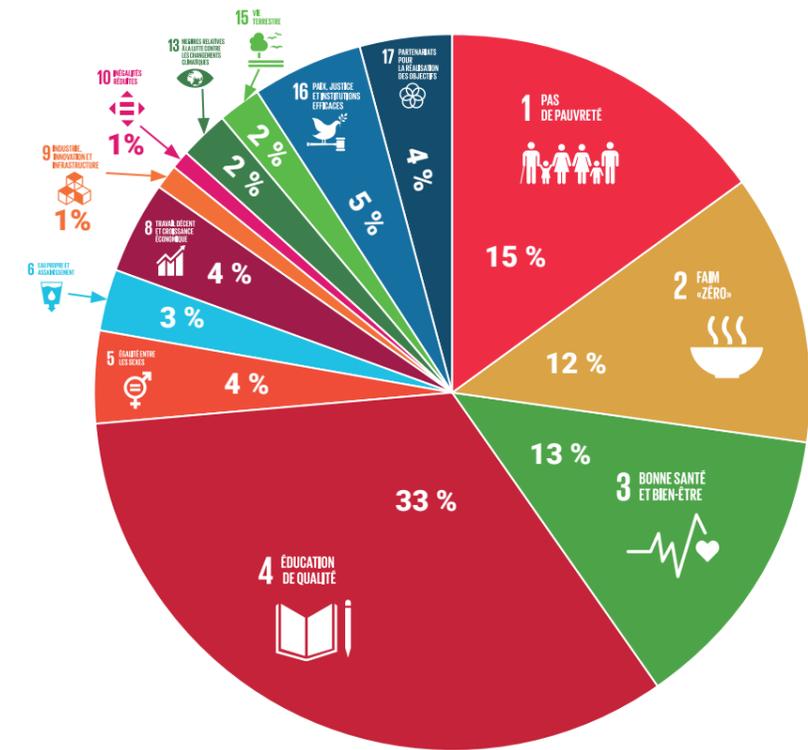


Source : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/funding>

Une analyse sur les Objectifs de Développement les plus financés montre que les ODD 1 (pas de pauvreté), ODD 2 (faim Zéro), ODD 3 (Santé) ODD 4 (Education) concentrent plus de 70% des dépenses exécutées par les Nations Unies en 2024

au Bénin. Il convient de noter que les ODD qui concentrent plus d'investissements des Nations Unies sont, à l'exception de l'ODD 4 (Education), ceux qui connaissent plus de progrès vers l'atteinte des Cibles (Voir Figure 2).

Figure 9 : Répartition des dépenses totales par ODD

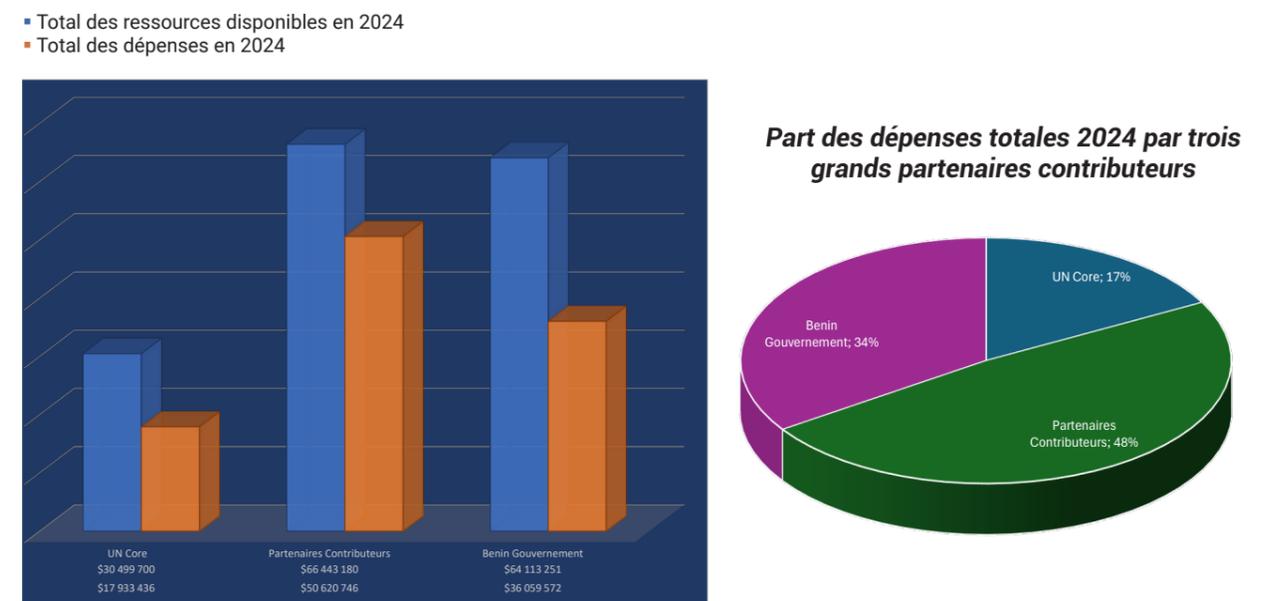


Source : A partir de UNINFO : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/sdgs>

Les principaux contributeurs à la mise en œuvre du Cadre de Coopération sont les partenaires bilatéraux (65%), les partenaires multilatéraux (9%), Multi trust Fund (5%); les ONG internationales (1%), le secteur privé et les fondations privées (4%). Les ressources cores des Agences pour la mise en œuvre du Cadre de Coopération sont estimées à

près de 16% des ressources totales investies. Plus spécifiquement, les ressources du gouvernement du Bénin ayant contribué à la mise en oeuvre du Cadre de Coopération en 2024 sont estimées à près de 35 millions de dollars US, soit 34% des dépenses totales.

Figure 10 : Répartition des ressources 2024 par trois grands partenaires contributeurs



Source : A partir de UNINFO <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/contributing-partners>

En termes du Genre, près de 82% des ressources investies par les Nations Unies au Bénin au cours de l'année 2024 ont eu une contribution importante

pour l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et 18% une contribution déterminante et principale.

Figure 11 : Marqueur Genre

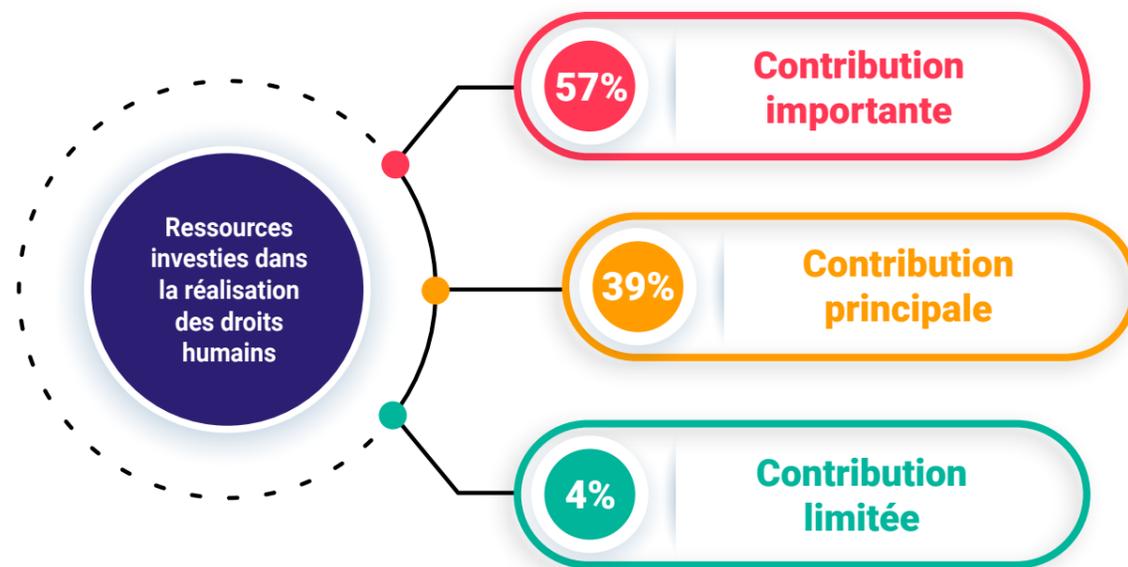


Source : A partir de UNINFO : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/gender-equality-markers>

En ce qui concerne les droits humains, près de 39% des investissements des Nations Unies ont visé directement la réalisation des droits humains et

57% ont une contribution significative tandis que 4% ont eu une contribution limitée sur la réalisation des droits humains.

Figure 12 : Marqueur Droits humains

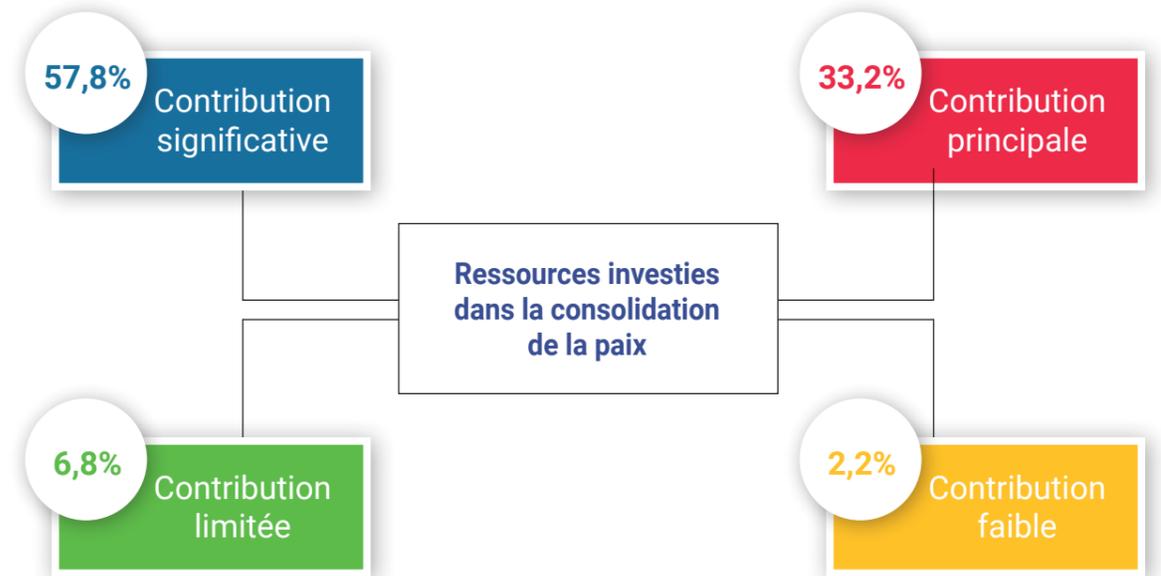


Source : A partir de UNINFO : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/human-rights-markers>

En termes de consolidation de la paix, près de 91% investissements des Nations Unies ont une contribution directe, significative et déterminante

sur la consolidation de la paix, tandis que 9% ont une contribution indirecte et limitée

Figure 13 : Marqueur sur la Consolidation de la paix



Source : A partir de UNINFO : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/sustaining-peace-markers>

En somme, le PAM (33%), l'UNICEF (19%) et le PNUD (14%) concentrent plus de 66% des ressources investies par les Nations Unies au Bénin au cours

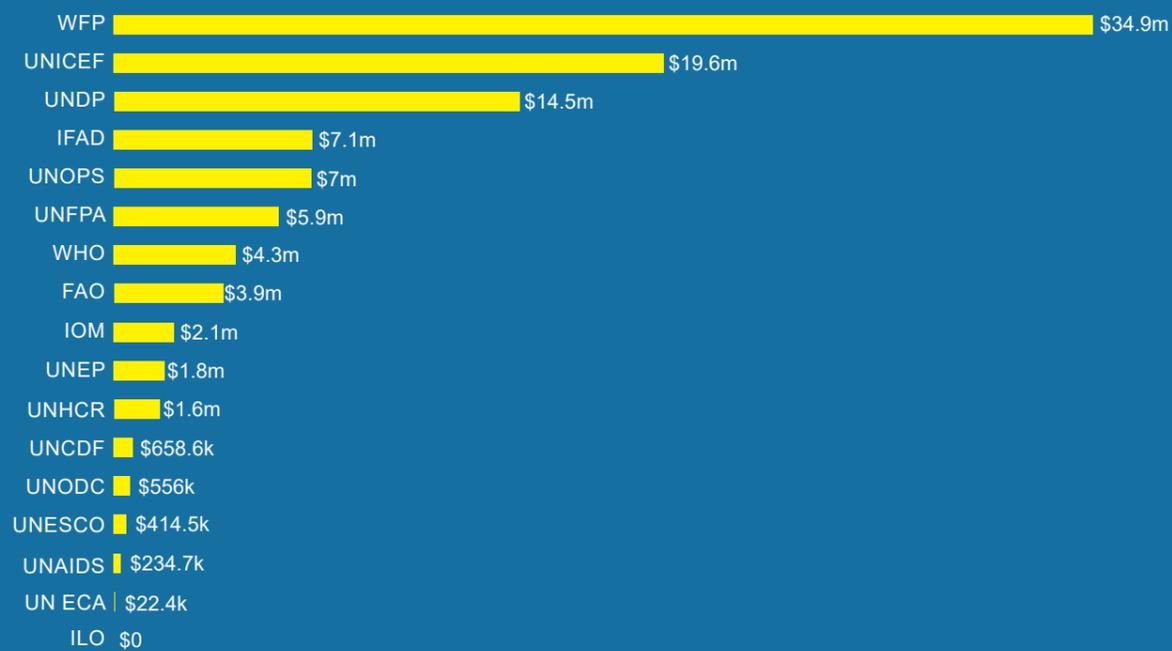
de l'année 2024. Une grande partie des dépenses effectuées par le PAM portent sur la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire.



Tableau : Répartition des ressources et dépenses par agences (en dollars US)

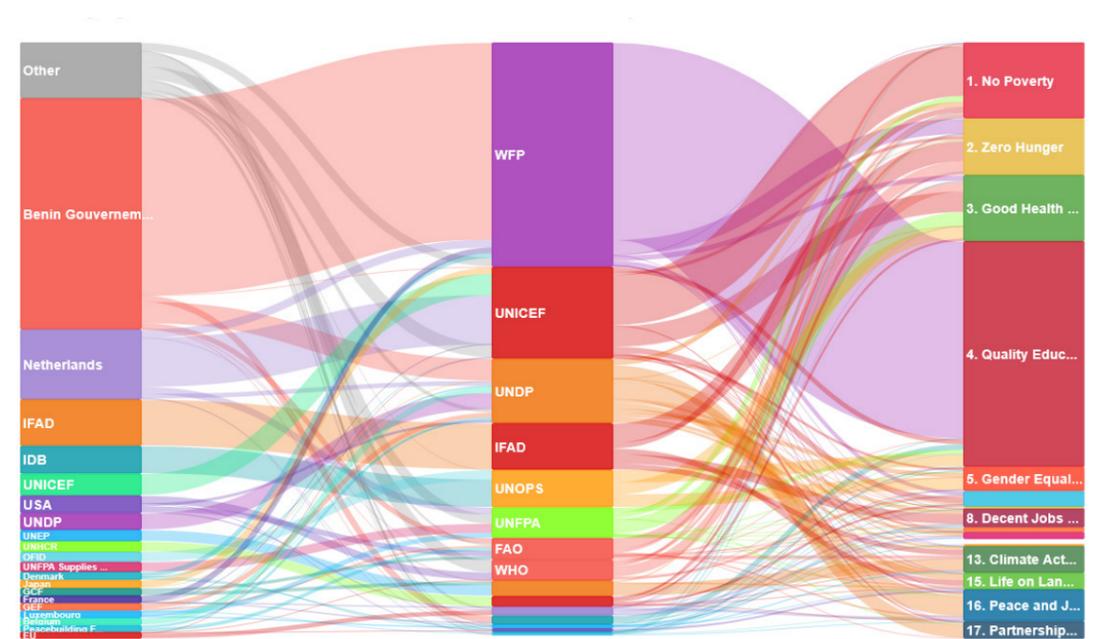
Agency Abbreviation	Ressources nécessaires 2024	Ressources disponibles 2024	Dépenses 2024
FAO	7 550 130	5 801 368	3 885 077
IFAD	12 708 310	12 708 310	7 064 716
ILO	406 450	45 000	-
IOM	5 182 424	2 264 836	2 108 285
UN ECA	33 285	27 950	22 382
UNAIDS	338 975	274 367	234 706
UNCDF	1 020 000	860 224	658 613
UNDP	28 649 005	17 748 034	14 476 559
UNEP	4 120 111	4 120 111	1 810 230
UNESCO	2 342 000	2 242 000	414 451
UNFPA	13 869 229	8 344 959	5 868 818
UNHCR	2 673 536	2 673 536	1 597 386
UNICEF	33 549 607	25 376 931	19 635 542
UNODC	626 604	596 604	555 990
UNOPS	13 176 196	10 200 000	7 023 804
WFP	69 594 688	62 222 139	34 932 018
WHO	9 529 224	5 549 762	4 325 177
Total	205 369 774	161 056 131	104 613 754

Figure 14 : Répartition des dépenses par agence



Source : A partir de UNINFO : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/un-entities>

Figure 15 : Répartition des dépenses 2024 par agence et par ODD



Source : <https://uninfo.org/v2/location/209/programming/analysis/contributing-partners>

2.6. Évaluations et leçons apprises

La mise en œuvre du Cadre de Coopération au cours de l'année 2024 a permis d'enregistrer des résultats positifs en dépit de l'environnement peu favorable dans certaines zones du pays. Les leçons apprises ainsi que les recommandations de l'actualisation du CCA appellent au renforcement des actions sur : i) la cohésion sociale et la prévention de l'extrémisme violent notamment dans la partie septentrionale du pays ; ii) la préparation des structures et entités nationales, notamment celles au Nord du Bénin, à la gestion des situations d'urgence et iii) la résilience des communautés et des systèmes aux chocs externes, avec un accent sur les personnes laissées de côté.

En ce qui concerne, le renforcement des programmes sur la cohésion sociale et la résilience, les actions viseront le renforcement de la prévention et la réponse contre l'extrémisme violent dans une approche holistique à travers l'accroissement de la fourniture des services de base et la mise en place des infrastructures de paix. Les Nations Unies travailleront également avec les différentes parties prenantes pour renforcer la résilience des communautés, mais aussi la résilience des institutions centrales, décentralisées et locales pour faire face aux différents types de chocs externes (risques sécuritaires, épidémiques ou chocs sur les prix et intrants des denrées alimentaires, etc.).

Pour ce qui est de la préparation à la réponse humanitaire, le SNU devra par anticipation prendre

les dispositions appropriées pour assurer la préparation de son personnel et des structures nationales et de la société civile à la gestion des situations humanitaires par la mise à jour des instruments tels que les plans de contingence, la cartographie des risques, l'établissement des mécanismes de coordination sectorielle, le renforcement des capacités dans les domaines de la planification stratégique et la mobilisation des ressources humanitaires.

Par ailleurs, les Nations Unies, doivent encourager les actions les initiatives du Gouvernement en matière de financement des ODD avec une mise en œuvre efficace de la Politique Nationale du Financement du Développement (PNDF) et un renforcement du Cadre National Intégré de Financement. Les principales actions doivent viser l'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des ressources à Moyen Terme, en vue d'accroître les recettes fiscales, et d'appuyer la diversification des ressources notamment l'accès au financement vert et à Long Terme.

Aussi, les Nations Unies au Bénin doivent prendre les mesures anticipatives pour faire face à un éventuel repli de l'Aide publique au développement qui pourrait affecter la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de certains programmes sur le terrain et retarder l'atteinte des ODD.

CHAPITRE 3

PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE À VENIR

Les priorités des Nations Unies pour l'année 2025 s'inscrivent dans la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de travail conjoint du Plan Cadre de Coopération et de la volonté à accompagner le gouvernement dans l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD à travers les six transitions que sont : (1) les systèmes alimentaires ; (2) l'accès à l'énergie et son caractère abordable ; (3) la connectivité digitale ; (4) l'éducation ; (5) l'emploi et la protection sociale; et (6) le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution.

En ce qui concerne les systèmes alimentaires les agences des Nations Unies devront appuyer le Gouvernement pour assurer le financement du secteur, le renforcement du conseil agricole, l'acquisition de semences végétales et animale, afin de permettre d'amélioration de la productivité, d'assurer une meilleure disponibilité des produits sur le marché et l'accroissement des revenus des producteurs. Par ailleurs, l'Equipe pays devra renforcer son appui au Gouvernement pour la mise en œuvre de la nouvelle Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition (2024-2033) ainsi que le projet de supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours 2024-2028. Elle devra également appuyer les interventions à haut impact sur la nutrition particulièrement sur le retard de croissance des enfants avec un focus sur les Premiers Aliments « First Food ».

Dans le secteur de l'éducation, la priorité pour les agences des Nations Unies devront- renforcer leurs actions en faveur des sous-secteurs du primaire et du secondaire et plus particulièrement la mise en œuvre du Programme National d'accélération de l'éducation et le bien être des filles. L'Equipe pays devra par ailleurs accompagner la politique gouvernementale de mise en place de centres de formation professionnelle, orientés vers les secteurs économiques prioritaires (industrie agroalimentaire, pêche, tourisme, travaux publics...).

Dans le domaine de la protection sociale, l'Equipe pays devra renforcer son appui dans la mise en œuvre effective de la Politique Holistique de Protection Sociale et sa stratégie opérationnelle approuvées par le Gouvernement en 2024, les projets et réformes phares du gouvernement visant

le renforcement de la résilience des personnes vulnérables.

Dans le domaine de la santé, l'Equipe pays devra renforcer son appui au Gouvernement pour la mise en œuvre de la Politique nationale de santé au Bénin, notamment l'extension de la santé communautaire sur tout le territoire du pays ainsi que son financement par le budget de l'Etat. Par ailleurs, l'Equipe pays devra renforcer l'appui et le plaidoyer pour le financement graduel et complet de la vaccination par le budget de l'État d'ici 2029.

Dans le domaine du digitale, les Nations Unies poursuivront leurs appuis aux initiatives ambitieuses du Gouvernement qui vise à faire du numérique un instrument d'inclusion et de facilitation de l'accès des populations aux services sociaux de base.

En ce qui concerne les changements climatiques et la transition énergétique, les Nations Unies poursuivront leurs actions sur le renforcement des mesures d'atténuation, notamment l'énergie renouvelable, l'accès à l'électricité pour la population et de s'attaquer à la déforestation. En termes d'adaptation au changement climatique les Nations Unies renforceront leurs actions pour une croissance économique résiliente. Il s'agira de faire la promotion d'un développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques dans tous les secteurs de développement.

Ces priorités porteront également sur le renforcement de la cohésion sociale, et la résilience des communautés et des systèmes aux chocs externes, avec un accent sur les personnes laissées de côté, et la préparation des structures à la gestion des urgences en lien avec les recommandations issues de l'actualisation de l'analyse commune de pays.

Aussi, les Nations Unies au Bénin prendront-elle les mesures nécessaires en lien avec l'agenda du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'efficacité, pour assurer la mise en œuvre des programmes dans le contexte international de réduction de l'aide publique au développement.



NATIONS UNIES
BENIN



Bureau de la Coordonnatrice Résidente
des Nations Unies au Bénin
Lot 111, Zone Résidentielle, Cotonou,
Rép. Bénin
<https://benin.un.org/fr>